



E5/E7

Préparation aux épreuves E5/E7 du Bac Professionnel Technicien Conseil – Vente en Animalerie – Formation continue –



9 mois



Septembre 2024
à Juin 2025



Bellac



Niveau 4

Principaux débouchés

Devenir Vendeur / Vendeuse / Responsable de rayon d'animaux / en alimentation animale / en animalerie / en articles d'animalerie / en produits animaliers

Objectifs visés et Évaluables

E5 : Sciences appliquées et technologie

Conseiller le client sur les produits d'animalerie

E7 : Pratiques professionnelles

Mettre en œuvre des techniques de vente en animalerie,
Gérer un rayon de produits d'animalerie dans le respect de la réglementation et de la sécurité,
Mettre en œuvre des pratiques professionnelles liées aux produits d'animalerie vendus dans une perspective de durabilité,
S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

Conditions du métier

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel technicien conseil vente en animalerie exerce essentiellement une activité de commercial sédentaire au sein de magasins spécialisés dans la vente d'animaux et de produits d'animalerie. (jardineries, animaleries), de grandes surfaces de bricolage, au rayon animalerie de grandes et moyennes surfaces, de libres services agricoles,

Contact

CFPPA Les Vaseix-Bellac

7 rue des Rochettes 87300 Bellac

05.55.60.95.95

cfppa.magnac-bellac@educagri.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Cofinancé par
l'Union européenne

Public ciblé

- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Particuliers

Pré-requis

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 et pour les candidats ne justifiant pas de diplôme : avoir accompli trois ans d'activités professionnelles dans un emploi de niveau au moins égal à celui d'un ouvrier ou employé qualifié et dans un domaine professionnel en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement, de la demande de financement ainsi qu'à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

Conditions d'inscription

Après réalisation d'un positionnement .

Modalités d'alternance

Le parcours standard comprend plusieurs semaines de stage en entreprise. La durée de ces périodes dépend des résultats du positionnement pédagogique et administratif

Modalités d'adaptation du parcours

Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques. Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement, la validation des acquis académiques (VAA), la validation des acquis et de l'expérience (VAE) selon diplôme visé). Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »

Equivalences et passerelles

2 épreuves constitutives du Bac Pro Technicien-Conseil-Vente en Animalerie

Modalités pédagogiques

Dans le cadre de cette formation, les enseignements sont proposés en distanciel synchrone et asynchrone. Nous procédons à un envoi progressif de cours sur la plateforme Classroom.

-Pour vous accompagner au mieux, 6 périodes minimum de suivi de votre parcours sont programmées pendant la formation

-1 Visio conférence de "lancement" de l'action est organisée : présentation de l'équipe (pédagogique et administrative), du groupe d'apprenants, de la plateforme, du contenu de la formation, des examens, du suivi,...

-6 Visio conférences thématiques sont organisées : approfondissement d'un sujet, échanges sur la compréhension des contenus, ...

-Alternance de phases de formation théorique et de recherches est organisée pour une meilleure assimilation des savoir-faire.

Contenus principaux de la formation

MODULE 1	Connaissances scientifiques et technologiques liées à l'animal, son milieu et l'environnement ➤ Acquérir et consolider les savoirs et les savoir-faire biologiques et écologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animalières, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement ➤ Acquérir et consolider les savoirs et savoir-faire en physique chimie nécessaires à la mise en œuvre des techniques animalières
MODULE 2	Mettre en œuvre les techniques commerciales pour optimiser son activité dans le rayon ➤ Mettre en œuvre la négociation commerciale ➤ Animer le point de vente ➤ Maîtriser le merchandising
MODULE 3	Organiser, réaliser et contrôler les principales opérations techniques nécessaires à la réception, l'entretien, la préparation et la vente des animaux dans le respect du bien-être animal et de l'environnement ➤ Approfondir les connaissances relatives aux espèces animales et végétales commercialisées ➤ Prendre en charge les opérations d'approvisionnement, de réception, d'entretien et de suivi de rayon ➤ Approfondir les connaissances sur les équipements, matériels, produits, accessoires et leur utilisation
MODULE 4	Acquérir les connaissances de base relatives au cadre réglementaire des établissements de vente en animalerie ➤ Identifier les objectifs et l'organisation de la réglementation de la protection animal ➤ Mettre en œuvre les démarches administrative relative à l'activité
TOTAL PARCOURS COMPLET 382h	

Validation de la formation

Mode de validation	De niveau :	Inscrit au RNCP n° :	Certificateur :	Date d'enregistrement de la certification JO/BO :
Diplômant	4	38856	Ministère de l'Agriculture de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt	29/08/2010

Modalité d'évaluation

Définition de l'épreuve E5

Elle valide la capacité C5

Définition de l'épreuve E7

Elle valide les capacités C9 à C12

Les validations sont réalisées sous forme d'épreuves écrites, orales et pratiques organisées par le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire

Passage par blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme RNCP38856BC05 et RNCP38856BC09 à RNCP38856BC12

Suite de parcours

Baccalauréat Professionnel Technicien Conseil-vente en Animalerie

Rémunération

Selon le financement envisagé, et après étude de votre situation, une rémunération pourra éventuellement vous être proposée.

Tarifs et financements

Coût de la formation : 3438 €

Salariés, demandeurs d'emploi, chefs d'entreprise, agents de l'Etat... Quel que soit votre statut, différentes solutions existent pour financer votre projet de formation. Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches et une proposition individualisée vous sera remise.

Chiffres clés

Taux (sessions 2021 à 2023 tous sites confondus dispensant la formation)			Taux (session 2023 tous sites confondus dispensant la formation)
Insertion professionnelle à 6 mois	Réussite à l'examen	Satisfaction	Insertion dans le métier visé
NC	33%	67%	NC

Contacts

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de la Haute-Vienne (CFPPA 87)

Site de Bellac
7 rue des Rochettes 87300 Bellac
05.55.60.95.95

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :

Référente administrative :

Isabelle DUCOS
Tél : 05.55.60.95.95
Mail : isabelle.ducos@educagri.fr

Référente handicap :

Estelle NGUYEN
Tél : 05.55.48 44 30
Mail : estelle.nguyen@educagri.fr